

notions techniques ; Classification gaz des appareils

Les catégories d'appareils sont définies d'après les types de gaz et les pressions pour lesquelles ils sont conçus.

Les gaz sont classés en trois familles, éventuellement divisées en groupe en fonction de la valeur de l'indice de Wobbe, selon le tableau.

Familles et Groupes de gaz	Indice de Wobbe supérieur à 15° et 1013,35 mbars MJ/m ³	
	minimal	maximal
Première famille (Air butané, Air propané) Groupe A	22,4	24,8
Deuxième famille (gaz naturels)	39,1	54,7
Groupe H	45,7	54,7
Groupe L	39,1	44,8
Groupe E	40,9	54,7
Troisième famille (Butane, Propane)	72,9	87,3
Groupe B/P	72,9	87,3
Groupe P	72,9	76,8
Groupe B	81,8	87,3

Catégorie I

Appareils conçus exclusivement pour l'utilisation de gaz d'une seule famille ou d'un seul groupe.

Exemples :

- **Catégorie I2E+** : appareils utilisant uniquement les gaz du groupe E de la 2^e famille (gaz naturels) et fonctionnant sans intervention sur l'appareil avec un couple de pressions 20/25 mbar.
- **Catégorie I2Esi** : appareils susceptibles d'utiliser uniquement les gaz du groupe E de la 2^e famille et fonctionnant sous la pression appropriée du couple de pression. Le remplacement d'un gaz de la plage Es (haut indice de Wobbe) par un gaz de la plage Ei (bas indice de Wobbe), ou inversement nécessite une modification du réglage des brûleurs et éventuellement un changement d'injecteurs.
- **Catégorie I2Er** : appareils susceptibles d'utiliser uniquement des gaz du groupe E de la 2^e famille et pouvant fonctionner sans intervention sur l'appareil avec le couple de pressions.
Un réglage spécifique du débit de gaz peut facultativement être effectué en fonction d'un gaz de la plage Es ou Ei.
- **Catégorie I3+** : appareils utilisant les gaz de la 3^e famille (butane et propane) et fonctionnant sans intervention sur l'appareil avec un couple de pressions 28-30/37 mbar.

Catégorie II

Les appareils de catégorie II sont conçus pour l'utilisation de gaz de deux familles.

Exemples :

- **Catégorie II2E+3+** : appareils susceptibles d'utiliser les gaz du groupe E de la 2^e famille (gaz naturels) et les gaz de la 3^e famille (Butane et Propane).

L'utilisation des gaz de la 2^e et de la 3^e famille se faisant respectivement dans les mêmes conditions que pour les catégories I2E+ et I3E+.

- **Catégorie II2Esi3+ et II2Er3+** : ce sont des appareils conçus pour l'utilisation de gaz de la 2^e famille ou qui lui sont rattachés et de gaz de la 3^e famille.

L'utilisation des gaz de la 2^e et de la 3^e famille se faisant respectivement dans les mêmes conditions que pour les catégories I2Esi ou I2Er et I.3E+

Catégorie III

Les appareils de catégorie III sont conçus pour l'utilisation de gaz des 3 familles. Cette catégorie n'est pas d'un usage général.

Commercialisation des catégories d'appareils adaptés au marché français

Dans chacun des pays concernés par la classification évoquée ci-avant, ne peuvent être commercialisés que des appareils répondant aux conditions particulières d'alimentation propres à ces pays.

Pour le marché français les catégories les plus souvent rencontrées sont :

Catégories simples : I2E+ et I3+

Catégories doubles : II2E+3+, II2Esi3+ et II2Er3+

La catégorie III n'est pas d'un usage générale.

